

CACES® R490A

GRUES AUXILIAIRES

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R490A grues de chargement
(Via notre partenaire MAGERPRO)

Objectifs Pédagogiques :

Être capable d'appliquer les règles de sécurité sur l'engin concerné aussi bien sur le plan théorique que pratique.

Logistique :

Tout stagiaire devra être équipé d'une tenue de travail adaptée, de chaussures de sécurité, de gants ainsi que de lunettes de protection.

Pédagogie :

Le parcours pédagogique s'effectue autour d'un apport des connaissances théoriques relatives à l'utilisation des grues auxiliaire de chargement en toute sécurité, et d'exercices pratiques de conduite du véhicule. Les groupes de travail ne sont pas surchargés (Nombre défini suivant le niveau des candidats et les catégories demandées).

Les Moyens :

Salle de formation équipée avec Paper Board, Ecran et vidéoprojecteur

Formation théorique : explication de la sécurité en salle avec diaporamas et livret de formation

Formation pratique : conduite sur l'engin concerné - Plateforme d'évolution pratique certifiée CACES®.

Profil Formateur/Testeur :

Formateur-expert en CACES® levage manutention et suivi selon notre processus qualité

Testeur qualifié MAGERPRO (Partenaire IFP) - Certifié par Global Certification.

Formation Théorique et compétences attestées :

Durée : 1 Journée soit 7 Heures

Contenu :

- Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, du chef de manœuvre...).
- Connaître la technologie des grues utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité et de protection, les principes de fonctionnement, les équipements interchangeables ainsi que les modes de commande, de propulsion, de transmission ou de direction.
- Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, surface au vent, équilibre).
- Identifier les conditions d'équilibre de la grue et les facteurs de stabilité, et utiliser règles de stabilisation et courbes de charge.
- Connaître et appliquer les règles de transport applicables aux grues de chargement (flèche et stabilisateurs), de signalisation sur site (plan de circulation et consignes) et d'arrimage des charges.
- Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des grues (renversement, heurts, risques liés à l'environnement, chutes de l'opérateur).
- Savoir exploiter les grues et maîtriser les principaux risques (opérations interdites, conduite en cas d'incident, dispositifs de sécurité et port éventuel d'EPI, effets des substances psychoactives et des appareils électroniques sur la conduite).
- Choisir et utiliser les accessoires de levage, en contrôler visuellement l'état, et respecter les règles d'élingage.
- Connaître et effectuer les vérifications d'usage des grues (flexibles, crochet, châssis du porteur, structure de la grue).
- En cas de conduite au moyen d'une télécommande, connaître les commandes et les risques liés à son utilisation, effectuer les vérifications des équipements de transmission et exécuter tous les mouvements prévus pour l'engin avec la télécommande.



Formation Pratique et compétences attestées :

Durée : 1 à 3 Journées (A fixer en fonction de l'expérience du candidat : Novice ou Expérimenté)
Contenu :

- Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de la grue (documents, contrôle visuel, poste de conduite, état des dispositifs de sécurité, niveaux, issues de secours, ..).
- Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite de la grue : élingage de la charge avec utilisation des accessoires, manœuvres simples ou combinées, manutention de charge; communiquer avec le chef de manœuvre par tous moyens (visuel, radio, gestes conventionnels,).
- Connaître et effectuer les opérations de repli de la grue en fin de poste et les opérations d'entretien quotidien et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements.
- Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)

Public Concerné : Toutes les personnes expérimentées ou non, appelées à conduire une GACV dans une entreprise. Etre apte à la visite médicale et avoir plus de 18 ans.

Prérequis : Aucun prérequis n'est demandé mais la compréhension du français nécessaire à la mise en œuvre des consignes et de l'évaluation finale est recommandée.

Evaluation : Les épreuves théoriques (sous forme de **QCM**) et pratiques de la conduite de GACV sont réalisées en fin de formation conformément à la Recommandation R490A de la CNAMTS en vue de la délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) par catégorie d'engins.

- La délivrance du CACES® permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Lieu de Formation : Centre de Formation IFP – Domaine du Chambon – Lieu-Dit Chambon
63500 ISSOIRE

Contact de Formation : Secrétariat IFP : Téléphone : 04-73-89-90-75 – Mail :
issoireformationprevention@outlook.fr

Modalité et Tarifs : Le tarif est en fonction de la durée de formation et des catégories que vous souhaitez passer. Pour plus d'informations et un devis individualisé, nous consulter.

Délais d'Accès : Inscription sous réserve de places restantes sur la session. Nous consulter

Accessibilité Personnes Handicapées : Les personnes atteintes de handicap sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Validité : Selon la Recommandation R490A la validité du CACES® est de 5 ans.

Depuis le 01/01/2020 Le CACES® R390 devient le CACES® R490A
(RS6997) - (Date d'enregistrement au 18/12/2024 - INRS)
Codes ROM Utilisés Passeport Prévention = 400631 - 103309 - 484042 - 484322 -
485099

Grues de chargement

R390 à R490



Pas de changement : 1 seule catégorie pour le R490
Sans ou avec l'option télécommande